

---

---

**NEUVIÈME ÉPOQUE.**

---

**PARIS SOUS L'EMPIRE.**

---

---

**CHAPITRE UNIQUE.****NAPOLÉON, EMPEREUR, SACRE, EVÉNEMENS DIVERS,  
INSTITUTIONS DE L'EMPIRE, INVASION ÉTRAN-  
GÈRE, ABDICATION.**

Si l'exécution du duc d'Enghien fut une faute, encore plus qu'un crime : Napoléon en avait commis précédemment une, non moins grave, et surtout plus maladroite, en faisant offrir à Louis XVIII soit une principauté, soit une pension proportionnée à son rang, pourvu qu'il renonçât à ses droits d'hérédité. Cette démarche reconnaissait ces mêmes droits, et lorsque le premier consul songeait à se déclarer souverain, il faisait naître l'idée d'une usurpation qui ne pouvait exister; car il n'existait plus en France ni trône, ni dynastie. La révolution, en passant sur les débris de la vieille royauté, les

avait détruits plus légalement que l'usurpation des Capétiens n'avait fait jadis des droits de la race Carlovingienne. Hugues Capet s'empara violemment de la couronne; Napoléon, ainsi qu'il l'a dit plus tard, *la ramassa dans le ruisseau*. Au moment de réédifier de toutes pièces la monarchie, rien ne pouvait donc être aussi impolitique que l'ouverture faite au prétendant. Voici la réponse de ce prince : « Je ne confonds pas monsieur Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talens militaires... Je lui sais gré de quelques actes d'administration. Mais il se trompe, s'il croit m'engager à renoncer à mes droits : loin de là, il les établirait, s'ils pouvaient être litigieux, par les démarches qu'il fait en ce moment. » Cette confiance des titres d'une autre famille royale, qui préoccupa Napoléon en montant les degrés du trône qu'il relevait; ce reliquat d'ancien régime resté dans sa pensée; le penchant qu'on avait déjà remarqué en lui pour les membres de la noblesse anté-révolutionnaire, tels furent les premiers, les plus actifs ennemis de la puissance dont il jetait en ce moment les bases. La suite nous le prouvera.

Tout à coup, et lorsque les lecteurs de journaux matineux ne cherchent, en parcourant les longues colonnes du *Moniteur*, que des détails sur l'immense armement de Boulogne, leur attention est fixée par la motion qu'a faite, le 50 avril, au tribunat le citoyen Curée : c'est-à-

dire la demande du titre *d'empereur* pour Napoléon Bonaparte, et de l'hérédité impériale dans sa famille. Cette question sera à peine discutée, et parmi cinquante orateurs panégyristes, un seul tribun, digne de ce nom, s'élèvera avec une généreuse persévérance, contre la proposition de Curée. « Le gouvernement d'un seul, s'écrie l'énergique républicain, n'est rien moins qu'un gage assuré de stabilité et de tranquillité. La durée de l'empire romain ne fut pas plus longue que ne l'avait été celle de la république; les troubles intérieurs y furent encore plus grands, les crimes plus multipliés; la fierté républicaine, les vertus mâles, l'héroïsme y furent remplacés par l'orgueil le plus ridicule, la plus vile adulation, la cupidité la plus effrénée, l'insouciance la plus absolue sur la prospérité nationale. » Carnot résume ici l'histoire de toutes les monarchies, à de rares époques près. Et quant à l'hérédité, quoi de plus démonstratif contre elle que ce peu de mots: « Un Domitien, fut le fils de Vespasien, un Caligula, le fils de Germanicus, un Commode, le fils de Marc-Aurèle. »

« Nous n'avons pu établir parmi nous le régime républicain, poursuit l'orateur, quoique nous l'ayons essayé sous diverses formes, plus ou moins démocratiques. Mais de toutes les constitutions qui ont été successivement éprouvées sans succès, il n'en est aucune qui ne fût

« née au sein des factions , et qui ne fut l'ouvrage  
« de circonstances aussi impérieuses que fu-  
« gitives ; voilà pourquoi toutes ont été vi-  
« cieuses.» Carnot aurait pu ajouter : ces différentes  
institutions républicaines, ouvrage des factieux  
triumphans , recevaient sur-le-champ l'em-  
preinte de l'impureté qui les avait produites,  
la direction de l'intérêt dont elles étaient nées. Ce  
n'étaient pas les principes qui défailaient : car les  
principes étaient bons, comme tous ceux qu'on  
étale sur le papier complaisant. Mais le système  
périclitait bientôt par la corruption des hommes :  
les abus, les vices, les crimes étaient la consé-  
quence d'un régime faussé, d'un gouvernement  
dépouillé par l'intrigue, la fraude, la cupidité,  
l'ambition, des formes légales dont il avait été  
revêtu... Avons-nous été exempts de ces attentats  
depuis le rétablissement des monarchies ? Les  
chartes, même la *charte-vérité*, nous ont-elles  
donné moins d'intrigues, moins de nullités en  
place, moins de passe-droits révoltans, moins de  
fripons favorisés, moins de probités et de talens  
délaissés, que n'avait fait précédemment la ré-  
publique?... Non, les résultats sont toujours sortis  
d'un même foyer de corruption : nous n'avons vu  
que des habits retournés, des opinions pivo-  
tantes, des dévoûmens vagabonds, à la tête des  
affaires ; mais le vice stable, le vice inamovible  
restait. Les hommes qui avaient fait et défit la ré-  
publique, institué et démoli l'empire, proclamé et

proscrit la restauration, persistaient, par eux-mêmes ou par les intrigans, les déprédateurs, les charlatans divers, sortis de leur école... Avec cet état de choses, monarchie ou république, un Etat ne sort point des révolutions... Choisissez mieux les hommes; c'est à cela que se réduit toute question de prospérité nationale... « Il y a peu de mauvaises constitutions, a dit un sage publiciste »; mais s'il en existe, ce n'est pas, à coup sûr, parmi celles qui ont pour base les droits d'un peuple, plutôt que ceux d'une famille... Carnot défendait une cause qui sera toujours puissante aux yeux de la raison.

Le courageux tribun ne gagne cependant, par son plaidoyer en faveur de la république, qu'une disgrâce inévitable, qui ne tardera guère à l'atteindre. Le projet d'intronisation héréditaire est porté au corps législatif; le président Fontanes le soutient et le préconise. Enfin, le 4 mai, une députation du sénat vient annoncer au premier consul, par l'organe de Cambacérès : « Qu'il est « du plus grand intérêt pour le peuple fran-  
« çais de confier le gouvernement de la répu-  
« blique à Napoléon Bonaparte, empereur hé-  
« réditaire. » Soixante mille registres sont ouverts en France, afin de recueillir les votes des citoyens sur cette grande question : ils produiront 3,572,329 signatures affirmatives, et seulement 2,369 négatives. Mais soit impatience de s'entendre saluer

empereur, soit répugnance à paraître recevoir de la nation une puissance, qu'il croit tenir du destin, Napoléon n'attend pas, pour se faire proclamer, le déponillement des votes énonçant la sanction du peuple. Le 18 mai, Cambacérès dévancant ce vœu national, qu'il annonce comme déjà manifesté, Cambacérès court à Saint-Cloud, et dit à son collègue : « S'il est dans les principes  
« de notre constitution (toujours la marqueterie de  
« l'an VIII) de soumettre à la sanction du peuple  
« la partie du décret qui concerne l'établissement  
« d'un gouvernement héréditaire, le sénat a pensé  
« qu'il devait supplier *Votre majesté impériale*  
« d'agréer que les dispositions organiques re-  
« çussent immédiatement son exécution ; et pour  
« la gloire comme pour la prospérité de la ré-  
« publique, il proclame à l'instant même Napo-  
« léon, empereur des Français. » En sortant de l'audience dans laquelle il a dit à Napoléon tu seras empereur, comme l'artiste de la fable dit à l'œuvre de ses mains, tu seras dieu, l'ex-consul passe chez madame Bonaparte, et lui fait entendre ces mots : « Madame, je m'estime heu-  
« reux d'être le premier de vos sujets qui vienne  
« déposer à vos pieds mon respect et ma fidélité. » Le lendemain, Barras disait à l'un des courtisans que son opulence avait conservés : « Voyez-vous, mon ami, cette place encore mar-  
« quée sur mon canapé, c'est celle qu'occupait, il

« n'y a pas très long-temps, l'impératrice des  
« Français... » Ce mot a été affirmé par un témoin  
auriculaire.

Le même jour, 18 mai, un sénatus-consulte organique « déclare la dignité impériale héréditaire  
« dans la descendance directe, naturelle et légi-  
« time de Napoléon, de mâle en mâle, par ordre  
« de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle  
« des femmes et de leur descendance. Il peut  
« adopter les enfans ou petits-enfans de ses frères,  
« s'il n'a pas lui-même d'enfans mâles au moment  
« de l'adoption... A défaut d'héritier de Napoléon,  
« la dignité impériale est dévolue à Joseph Na-  
« poléon Bonaparte et à ses descendans, et à dé-  
« faut, à Louis Bonaparte et à ses descendans. »  
La nation tout entière paraît applaudir à ce réta-  
blissement d'une monarchie contre laquelle, tout  
entière aussi, elle s'élevait avec véhémence quel-  
ques années plus tôt : tels sont les effets du prisme  
de la gloire et des prestiges de la renommée.

Le premier consul a clos la liste des émigrés, brisé les tables de proscription, rouvert les portes de la patrie à trente mille Français; par lui, la sécurité règne dans nos campagnes, si long-temps désolées; les traces de la terreur et du vandalisme disparaissent; la religion relève ses autels; l'industrie prospère, les talens sont encouragés; grace à la régularité qu'il imprime à l'administration, ses agens sont respectés; la confiance qu'il rendit à la nation fait renaître le crédit public; enfin, la po-

litique européenne trouve au moins, dans son gouvernement, un point stable, un système diplomatique arrêté. Il est donc évident que Napoléon Bonaparte est le bienfaiteur de la France, et que ses droits à la reconnaissance nationale reposent sur des témoignages irrécusables..... On se plaît à perdre de vue la trame aussi audacieusement qu'habilement tissée par l'ambitieux général, pour s'élever au souverain pouvoir : trame qu'il a su recouvrir des présens de sa féconde magistrature... L'enthousiasme rend imprévoyant : on livre sans résistance, sans précaution au nouvel empereur, cette France qu'il peut dominer en despote ; contente des garanties de haute capacité qu'il a données, la nation ne lui en demande ni de bonne foi, ni de popularité... Nous sommes toujours ces Français que l'on captive dès qu'on les a séduits.

Le trône est relevé le 18 mai ; dès le 19, Napoléon l'étaie de dix-huit colonnes formidables, en créant le même nombre de *maréchaux d'empire* : sont promus à ce premier grade de l'armée, les généraux Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Perignon et Serrurier.

Le procès de Moreau et de ses complices, commencé le 10 juin, est le premier acte marquant du gouvernement impérial. Nous ne nous étendons pas sur ce procès, dont Pichegru a évité les conséquences, en s'étranglant dans sa prison.

dès le mois de mars. Une malveillance plus empressée d'accuser que de raisonner, fait de ce suicide un crime de l'empereur. Trois mots détruisent cette ridicule imputation : Pichegru était incontestablement coupable; l'instruction eut rendu sa trahison évidente. Quel avantage l'esprit de rivalité, que l'on prête à Napoléon, peut-il tirer d'un assassinat qui sauve à son prétendu rival la honte dont le couvriront les preuves multipliées de son infamie? Moreau, traduit devant un tribunal, se défend avec maladresse et sans dignité; le souvenir de ses brillans services se noie bientôt dans le mépris qu'inspire la connaissance de ses méfaits politiques, et surtout le spectacle de sa faiblesse. Cependant beaucoup d'officiers, ayant servi sous ses ordres, accourent à Paris, et jurent de le sauver au péril de leur vie, s'il est condamné à mort. Telle est précisément la condamnation que l'empereur fait solliciter, afin d'appliquer avec éclat cette clémence souveraine dont il brûle d'orner son auréole de gloire. Les juges trompent son attente : l'illustre coupable n'est condamné qu'à deux ans de détention; peine que Napoléon commue, ou plutôt aggrave, en lui substituant un *simple* bannissement. Moreau se rend aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne reparaitra sur le sol européen que pour mourir dans les rangs ennemis, sous un uniforme russe, et tué par un boulet français. Georges Cadoudal est exécuté avec plusieurs officiers. Vainement Murat a sollicité la grace de

cet intrépide royaliste : « Georges est un homme  
 « d'honneur et d'un grand caractère, disait le  
 « nouveau maréchal ; si Votre Majesté veut lui  
 « faire grace, je le prends pour mon aide-de-  
 « camp. Une fois sa parole donnée, je réponds de  
 « lui comme de moi-même, et j'en réponds sur  
 « ma tête. — Non, non, jamais je ne consentirai  
 « à la grace de Georges, a répondu l'empereur ; il  
 « a commis des assassinats sans nombre... » L'im-  
 pératrice Joséphine et madame Murat, sœur de  
 Napoléon, sont plus heureuses dans leur interces-  
 sion : la première obtient la grace d'Armand de  
 Polignac, condamné à mort ; la seconde obtient  
 celle de Charles de Rivière, également frappé  
 d'une condamnation capitale... Nous désirons pour  
 ces deux gentilhommes qu'ils n'aient pas de nou-  
 veau conspiré après cet acte de clémence : une vie  
 qu'on a laissée au coupable devient atroce, lors-  
 qu'un nouveau crime, tramé contre son libérateur,  
 vient recréuser les traces de l'ancien.

S'enveloppant du manteau d'une religion res-  
 taurée, dont le premier consul s'est fait le pro-  
 tecteur, une congrégation, connue sous les noms  
 de *pères de la foi*, *adorateurs de Jésus*, *pacca-*  
*naristes*, se glisse, souple et sinucuse comme le  
 serpent, dans quelques provinces de la France ;  
 l'empereur qui, sous un masque tatoué de titres  
 nouveaux, a reconnu les jésuites, dissout, par  
 son décret du 23 juin, deux établissemens qu'ils  
 sont parvenus à former.

Nous avons signalé ailleurs la première fondation de la *légion-d'honneur*, distinction purement militaire, qui n'a été, jusqu'ici, représentée que par des armes particulières, décernées avec un brevet mentionnant les actions d'éclat dont elles étaient la récompense. En 1804, la *légion-d'honneur* devient un ordre de chevalerie, peu compatible avec les institutions républicaines qui restent encore dans la lettre des lois... L'insigne est alors une double étoile, ressemblant à toutes les croix portées dans les monarchies; et, par un plus grand oubli du principe de l'égalité, encore tant invoqué, tant proclamé, des distinctions aristocratiques, une hiérarchie, sont établies pour cette récompense nationale, comme si l'honneur pouvait avoir plusieurs degrés, ainsi que la société a plusieurs rangs. L'on crée des légionnaires, des officiers, des commandans, des grands-officiers, des grands-aigles; on a les croix d'argent, les croix d'or, les plaques, les rubans unis, les rubans avec rosette, les colliers, les grands cordons, les plaques... et cette bijouterie, cette soierie honorifiques deviennent de plus en plus éclatantes, selon que la dignité du personnage est plus élevée. Ainsi il y a des décorés de première, seconde, troisième, quatrième classe. Le haut fonctionnaire appartient toujours à la première classe; l'humble soldat, toujours à la quatrième; et pourtant il n'y a souvent chez le premier qu'un très petit mérite à récompenser, lorsque chez le second on récom-

pense trop peu un mérite éclatant. Un jour l'illustration n'entrera plus pour rien dans les motifs déterminans, et les croix mentiront presque généralement aux yeux. Cette institution est le début d'un retour aux privilèges, le point de départ d'une nouvelle noblesse. Aussi l'illustre La Fayette refuse-t-il la croix d'honneur, par la raison, éminemment conséquente, qu'il a voté à l'assemblée nationale l'abolition des distinctions honorifiques. Il y a plus de sagesse dans l'attribution d'une même décoration à tous les genres de mérite : on sert, on honore la patrie sur le siège, au barreau, dans la carrière civile, dans les sciences, dans les lettres, et par des actions philanthropiques, avec autant d'éclat que sur le champ de bataille : une marque distinctive commune comprime l'esprit, naturellement dominateur, des qualités qui brillent. : c'est une sage précaution sous un gouvernement militaire. La légion d'honneur est inaugurée le 14 juillet 1804, jour anniversaire de la prise de la bastille et du renversement de l'aristocratie : cette date n'est pas heureusement choisie.

Le 21 janvier 1793, le canon avait retenti, dans la nuit sombre, pour annoncer aux Parisiens consternés que, sous peu d'heures, allait tomber la dernière tête d'une dynastie âgée de huit siècles ; le 2 décembre 1804, le canon retentira, aussi dans les ténèbres, pour annoncer à ces mêmes Parisiens qu'on va couronner la première tête d'une dynastie nouvelle. Depuis deux mois on procède

aux préparatifs de cette grande solennité , avec une pompe , une prodigalité sans exemple. Ce n'est pas seulement d'un empereur qu'il faut improviser la maison , les équipages , les insignes éclatans : ce souverain est entouré d'une nombreuse famille , pauvre comme lui , et dont il convient de dorer à pleines mains la grandeur impériale , née d'hier. Il en est de même des hauts dignitaires , que Napoléon éleva récemment sur les pavois de sa toute-puissance : les gratifications coulent par millions des coffres de l'Etat ; le peuple , pour subvenir à ces frais énormes , sans nuire aux services de l'Etat , devra escompter , pour ainsi dire , ce commencement de prospérité que Napoléon lui a rendue... Les dépenses du sacre s'élèveront à 85 millions... De toutes parts , chez les atesses , chez les grands de l'empire qui vient d'éclorre , ondulent , sous la main des marchands qui les étalent , les riches étoffes de Lyon ou de l'Inde ; les pierreries ruissèlent sur toutes les toilettes ; les perles se pressent , se combinent , en dessins élégans , sur le velours ou le satin des parures dont mille beautés , inconnues naguère , exposeront au sacre l'opulent appareil. Le brodeur contourne le fil d'or ou d'argent en magnifiques broderies , sur des habits de sénateurs , de généraux , de législateurs , de préfets , de fonctionnaires divers ; tandis que la modiste chiffonne en coiffures capricieuses le tulle lamé d'or , ou le velours sur le-

quel doivent se balancer les plumes orgueilleuses. A chaque instant on voit arriver des chaises de poste poudreuses ; à chaque instant les hôtels garnis , comblés d'étrangers , refusent un asile à de nouveaux voyageurs.

Enfin , le grand jour a lui : Napoléon part des Tuileries , au bruit d'une tonnante artillerie ; il est revêtu de tous les insignes impériaux , et resplendissant de pierreries. A ses côtés Joséphine de la Pagerie , plus belle encore que son étincelante parure , laisse apercevoir sur son visage l'expression de toute sa joie. Devant le couple impérial sont assis les *princes* Joseph et Louis Bonaparte , harnachés , embarrassés peut-être de toute la magnificence qui convient à *leur rang* ; la voiture qui traîne ce quatuor de majestés et d'altesses impériales est presque entièrement de glaces , autour desquelles l'or se tord , se tourmente , s'aminuit en filets élégans ; l'impériale semble plier sous le poids d'une couronne fermée , signe colossal d'une royauté de fraîche date qui , comme toutes les puissances nouvelles , exagère ses attributs... Vingt pages , chamarrés de la livrée impériale , verte et or , sont comme accrochés autour de ce carrosse fastueux , que traînent huit chevaux richement caparaçonnés et empanachés. Napoléon , du haut de ce char où triomphe sa fortune , promène sur l'innombrable foule ce sourire qu'il sait rendre tour à tour amer et affable , malin et bienveillant ;

son regard perçant, comme celui de l'aigle qu'il a pris pour emblème, étudie l'expression de cette myriade de regards semés sur son passage.

C'est par un soin malveillant que plusieurs historiens nient l'enthousiasme que fit éclater la population compacte que l'empereur traversa pour se rendre à Notre-Dame, par la place Louis XV, les boulevards et la rue St.-Denis : le silence du peuple, dans une telle circonstance et pour un tel homme, eût été un témoignage étrange, ou plutôt impossible du caractère français; et le Parisien, ami de la pompe théâtrale, eut applaudi ce brillant spectacle, quand même ses acclamations ne seraient pas adressées, au héros qu'il admirait, au libérateur qu'il devait aimer, encore que quelques taches déparassent déjà sa vie... La vérité est que des transports, sinon unanimes (il n'en peut exister le lendemain d'une révolution), du moins à peu près généraux et bruyamment exprimés, éclatèrent sur le chemin que Napoléon parcourut pour se rendre à la cathédrale : cette assertion ne sera contestée que par la mauvaise foi.

Le premier prêtre de la chrétienté, le vicaire du Christ, Pie VII, attendait l'empereur au pied de l'autel : il acquittait, en complaisances pontificales, les concessions ultramontaines que Napoléon, habile calculateur des chances d'un avenir dont il devenait le maître, lui avait faites par le concordat de 1802. Le Charlemagne du huitième siècle avait été chercher à Rome l'onction sainte ; le

Charlemagne du dix-neuvième voulut qu'un pontife, dépendant de sa volonté suprême, vînt le sacrer à Paris. Jamais on n'avait vu, jamais sans doute on ne reverra la vieille église métropolitaine parée et coquette comme elle l'était au sacre de Napoléon ; jamais l'imposante harmonie de Lesueur et Chérubini ne s'exhalera d'un nombre de voix et d'instrumens égal à celui qu'on entendit ce jour-là ; jamais on ne reverra tant de velours ornant les piliers gothiques, tant de lampes de vermeil descendant de la voûte, tant de riches tapis étendus sur les dalles, tant de vases précieux étalés sur les autels, tant de lumières étoilant l'espace... Et ces galeries aux arceaux sarrasins, aux grèles colonnes, comme les femmes s'y pressaient, jeunes, jolies, parées de couleurs fraîches et éclatantes!... on croyait voir, autour de la nef, une corbeille circulaire remplie de fleurs vivantes.. En se rappelant cette solennité glorieuse, Napoléon, onze ans plus tard, dut murmurer sur le rocher de Ste.-Hélène, au bruit du flot qui venait se briser à ses pieds captifs... « Ah ! ce fut un beau jour que « le 2 décembre 1804 ! »

Au moment où l'empereur reçut la triple onction sur la tête et sur les deux mains, Pie VII prononça cette oraison digne de remarque : « Dieu  
« tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazaël  
« pour gouverner la Syrie, et Jéhu, roi d'Israël,  
« en leur manifestant vos volontés par l'organe  
« du prophète Elie ; qui avez également répandu

« l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et  
 « de David , par le ministère du prophète Samuël,  
 « *répandez, par mes mains, les trésors de vos*  
 « *graces et de vos bénédictions sur votre servi-*  
 « *teur Napoléon, que, malgré notre indignité*  
 « *personnelle, NOUS CONSACRONS AUJOURD'HUI*  
 « *EMPEREUR EN VOTRE NOM.* » Ainsi voilà bien  
 la formule du droit divin reproduite dès l'origine  
 d'une monarchie sortant de la révolution : Napoléon,  
 qui n'ignore rien, qui ne laisse pas articuler  
 une pensée sans l'avoir soumise au contrôle de sa  
 politique, adhère assurément à cette même formule;  
 il lui convient de recevoir du ciel un droit que  
 les peuples ne peuvent plus lui disputer sans être  
 sacrilèges. Mais quant à la couronne, attribut du  
 pouvoir que son épée a conquis, il ne veut pas la  
 tenir du pape : lui-même, saisissant cet insigne sur  
 l'autel, le place sur sa tête, puis sur celle de l'im-  
 pératrice Joséphine ; tandis qu'une musique har-  
 monieuse célèbre cette consécration solennelle,  
 et que le canon l'annonce au loin.\*

\* David a retracé, dans son tableau DU SACRE, le magnifique spectacle de cette solennité : c'est un des ouvrages capitaux du grand peintre. En voyant ce chef-d'œuvre, on félicite mentalement l'artiste de n'avoir pas accompli le sinistre projet qu'il énonçait au club des jacobins, quelques jours avant le 9 thermidor, et lorsque Robespierre chancelait déjà sur son piédestal cimenté de sang « Mon ami, s'écriait David avec sensibilité, en s'adressant au démagogue « menacé, s'ils te condamnent, je bois avec toi la cigue. »

Le lendemain du sacre, l'empereur, dans une fête militaire célébrée au Champ-de-Mars, sous les croisées de cette Ecole militaire où, quinze ans plus tôt, il était élevé obscur, l'empereur distribue à des députations de tous les régimens, les aigles d'or aux ailes éployées qui doivent, à l'avenir, les guider dans les champs de la guerre. Napoléon, restaurateur de cette éloquence militaire qui échauffe le soldat et fait éclore l'enthousiasme, prononce une allocution fort remarquable : l'armée, dont il est la gloire, couvre de longues acclamations cette harangue martiale. Suit le serment prêté devant les aigles impériales : celui-là sourira moins à l'imagination du poète que le serment du 14 juillet 1790... La gloire est belle ; mais l'élan qui signale l'affranchissement d'un grand peuple... que peut-on lui comparer !

La mission de Pic VII ne se termine pas à Paris avec toute la gravité désirable : le Parisien, rieur et goguenard, oubliant trop la dignité d'un vicaire de Jésus, s'égaie du porte-croix, monté sur sa mule, dont le saint-père marche toujours précédé. La caricature reproduit ses traits quelque peu grotesques ; on le chante au Pont-Neuf en style grivois... S'il passe, la foule allègre l'entoure, le presse, le salue de ses lazzi ; plus d'une fois cet étrange écuyer, moins heureux que le

Le restaurateur de la peinture moderne s'est ravisé, et a bien fait.

*porte croix* célébré par Boileau , est forcé de faire beaucoup *'plus d'un pas en arrière...* Le chef de l'église lui-même , s'il se montre aux croisées des Tuileries , est appelé par les curieux du jardin : on sollicite peu congrûment la bénédiction de ses doigts sacrés ; et lorsqu'il se dispose à déferer à cette demande, de malins assistans s'écrient : *voilà que ça va commencer...* O Français ! Français !

Napoléon se rend , le 18 mars 1805 , au sénat , et fait connaître à ce corps qu'il accepte la couronne de fer , d'après le vœu manifesté par la république italienne ; le 26 mai , l'empereur sera couronné , à Milan , roi d'Italie ; Eugène Beauharnais , illustre émule et fils adoptif de ce monarque , recevra , le 8 juin , le titre de vice-roi d'Italie.

Cependant les armemens contre l'Angleterre ont continué avec une prodigieuse activité : cent quatre-vingt mille hommes vaillans et aguerris couronnent d'une ville de toile et de baraques les hauteurs de Boulogne. L'Anglais , de ses côtes menacées , voit scintiller des forêts de baïonnettes , pendant les manœuvres journalières de cette puissante armée. Soixante-neuf vaisseaux de ligne sont prêts à protéger le débarquement , qu'une seule nuit peut voir accomplir ; deux mille bateaux plats attendent une cargaison de guerriers. Pourtant Napoléon , qu'on accuse sans justice d'avoir voulu toujours la guerre , a , dès le 14 janvier , écrit au roi d'Angleterre la lettre suivante ,

qui prendra date parmi les fastes honorables du grand homme : « Je n'attache pas de déshonneur à « faire le premier pas. J'ai assez , je pense, prouvé « au monde que je ne redoute aucune des chances « de la guerre ; mais la paix est le vœu de mon « cœur. Je conjure Votre Majesté de ne pas se « refuser au bonheur de donner elle-même la paix « au monde : qu'elle ne laisse pas cette douce sa- « tisfaction à ses enfans... Une coalition ne fera « jamais qu'accroître la prépondérance et la gran- « deur continentale de la France. » Nous rappor- tons la réponse du cabinet britannique ; son esprit, que nos lecteurs qualifieront , y est bien exprimé : c'est un ministre qui répond à M. de Talleyrand , moins sans doute par l'effet d'une fierté ridicule de la part du nul Georges III , que par suite de son incapacité épistolaire , même dans ses momens de lucidité mentale. Voici le message : « Sa Ma- « jesté est persuadée que le but de la paix ne peut « être atteint que par des engagemens qui puis- « sent en même temps pourvoir à la sûreté et à « la tranquillité à venir de l'Europe , et prévenir « le renouvellement des dangers et des malheurs « dans lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Sa « Majesté sent qu'il lui est impossible de répondre « plus particulièrement à l'ouverture qui lui a « été faite , *jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de « communiquer avec les puissances du conti- « nent.* »

Or, ces communications , si sages , si philantro-

piques, tendent tout naturellement à rejeter sur les bras de ces mêmes puissances du continent le danger imminent qui menace la Grande-Bretagne. En conséquence, un traité d'alliance est signé le 8 avril, à Saint-Pétersbourg, entre l'Angleterre et la Russie : il y est stipulé que les parties contractantes emploieront les moyens les plus prompts pour former une ligue générale contre le gouvernement français. Le but de cette coalition est l'évacuation du Hanovre et de l'Allemagne par les troupes françaises ; le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, la sécurité du royaume de Naples, l'entière évacuation de l'Italie par les troupes de Napoléon. La Suède et l'Autriche accèdent aux stipulations de Pétersbourg. L'empereur, peu soucieux de ces dispositions menaçantes, donne la république de Lucques et la principauté de Piompino, à titre d'apanage, à sa sœur Elisa Bonaparte, mariée à un officier général corse, nommé Bacciocchi, qui, du coup, devient prince. Le 9 juin, la vieille république de Gênes disparaît du rang des puissances : son territoire est réuni à l'empire français. Le 21 juillet suivant un décret impérial organise l'administration des Etats de Parme, à titre de dépendance du grand empire.

Ces nouvelles acquisitions de la France hâtent l'exécution du traité de Pétersbourg ; Napoléon doit songer à se mettre en défense contre la troisième coalition continentale. Le camp de Boulogne est levé, le 26 septembre ; les troupes déjà

embarquées quittent les vaisseaux qu'elles montaient; toutes les forces réunies sur les côtes de l'Océan se portent vers l'Allemagne, avec la rapidité de l'aigle dont l'image brille au-dessus de leurs légions. L'Angleterre respire; des torrens de sang vont inonder le territoire de ses alliés; mais l'Anglais fumera et boira avec sécurité son porter dans le Public-House de Londres, de Bristol ou de Manchester. Voilà l'effet des *communications* généreuses du cabinet de Saint-James.

Les bulletins de l'armée qui entre en campagne, si ses opérations se prolongent, ne seront plus présentés sous des dates appartenant à l'ère républicaine: un sénatus-consulte du 9 septembre a décidé qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1806 le calendrier grégorien sera rétabli, et l'œuvre de la convention nationale abolie. Ainsi disparaissent, dans une progression rapide, les institutions de la révolution: déjà le titre de citoyen ne s'emploie plus constamment dans les protocoles officiels; bientôt les termes consacrés par le règne de la liberté n'existeront plus que dans l'histoire.

Dire que, commencée le 8 octobre, la campagne finit le 2 décembre, anniversaire du couronnement, par l'éclatante victoire d'*Austerlitz*, c'est avoir tacitement rapporté tous les exploits de cette guerre, et la continuité des triomphes qui amènent un si rapide dénouement. Trois empereurs sont en présence dans cette bataille, le plus beau trophée de Napoléon, le plus éclatant fait d'armes des temps

modernes : avec moins de quatre-vingt mille hommes l'empereur des Français en doit combattre quatre-vingt-quinze mille , dans un pays prêt à s'insurger contre lui. Les Russes ne perdent pas moins de trente-cinq mille hommes à Austerlitz , c'est-à-dire la moitié de leur armée. Alexandre va tomber inévitablement au pouvoir de Napoléon ; celui-ci , par une générosité plus magnanime que politique , lui envoie un sauf-conduit \* de sa main , après avoir , durant toute l'action , défendu à ses artilleurs de tirer sur le quartier de l'autocrate... Le monarque hyperboréen doit non-seulement la liberté , mais la vie à son illustre ennemi : il s'en souviendra un moment , en 1814 , à Paris dans les conférences de l'hôtel de l'Infantado ; mais l'année suivante il l'oubliera hideusement lorsqu'il laissera déporter Napoléon à Sainte-Hélène.

Les maréchaux Lannes , Soult , Bernadotte , Davoust , Murat , ont ajouté à leurs lauriers dans la journée du 2 décembre 1805 ; les généraux Suchet , Oudinot , Junot , Gardanne , et surtout le général Rapp , ont dignement secondé ces chefs supérieurs de l'armée.

Le lendemain , l'empereur d'Autriche vient trouver Napoléon à son bivouac. *Il le reçoit , comme il le dira lui-même un jour , dans un fossé ,*

\* Le sauf-conduit fut porté au czar par le général Savary , depuis duc de Rovigo. Il était écrit au crayon. Cette pièce a été vue par un grand nombre de personnes ;... sans doute elle aura été anéantie.

où quelques tisons réunis brûlent à peine sur la neige... François donne à l'héritier de la république le titre *de frère*, et cette familiarité d'un légitime lui tourne la tête... Si petit ce jour là ! lui qui avait été si grand la veille ! « Dès-lors , « dit à cette occasion le caustique Montgaillard , « Bonaparte n'est plus qu'un empereur. » Le même jour, un envoyé prussien, arrivé la veille au quartier-général des alliés pour leur annoncer que le roi, son maître, entre dans la coalition, se présente à l'empereur Napoléon, et le complimente sur sa victoire, avec toute la *calinerie* tigrresse de son pays. « C'est très bien, monsieur « l'ambassadeur, répond l'empereur ; mais voilà « un compliment dont la fortune a changé l'a-  
« dresse. »

L'empereur François II est venu demander humblement la paix à Napoléon : il est de l'intérêt de celui-ci de l'accorder. Il a fait son va-tout de fortune, dans une bataille où ses troupes combattaient à trois cents lieues de leurs renforts ; tandis que le prince Charles amenait quatre-vingt mille hommes à son frère ; tandis que le Russe Buxhowden en amenait quarante sous les aigles d'Alexandre ; enfin, tandis que la Hongrie se levait en masse... Mais le monarque autrichien est terrifié ; il redoute le prestige qui semble attaché aux armes de son ennemi : il ne croit plus au triomphe des alliés dans une lutte avec lui... Napoléon consent donc à un armistice, si l'empereur

reur Alexandre accepte la condition de quitter l'Allemagne, la Pologne, et de retourner chez lui *par journées d'étape*... Il répond à cet égard au général Savary, qui se rend à son quartier général : « Dites à votre maître que je m'en vais ; qu'il a fait hier des miracles ; que cette journée ajoute à mon admiration pour lui ; que c'est un prédestiné du ciel ; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. » Et quand l'autocrate est assuré, par les réponses du général français, qu'il peut se retirer avec sûreté, il ajoute : « Je m'en vais donc dans ma capitale ; j'étais venu au secours de l'empereur d'Allemagne ; il m'a fait dire qu'il est content... Je le suis aussi... » Content, après avoir perdu trente-cinq mille hommes... Voilà les souverains... Servez-les vaillamment, braves officiers, et vous, pauvres soldats, qui redevenez obscurs après les avoir faits illustres ; nécessiteux, quelquefois mendiants après leur avoir donné des provinces, des couronnes...

L'armistice est conclu le 4 décembre ; le 26 du même mois, le traité de Presbourg rétablit la paix entre la France et l'Autriche. Ce traité porte que les Etats de Venise, la Dalmatie, l'Albanie, sont réunis au royaume d'Italie. Deux alliés de l'empereur, les électeurs de Bavière et de Wurtemberg, s'enrichissent d'importantes cessions territoriales faites par l'Autriche. Napoléon les crée rois ; le duc de Bade, quoique pourvu de possessions nouvelles, n'ose remplacer sa couronne du-

cale par une couronne fermée. Après le traité de Presbourg, la puissance autrichienne perd cent onze mille carrés de territoire, et une population de deux millions six cent mille ames.

Au mois de décembre, le tribunat émet le vœu que, sur une des principales places de Paris, il soit élevé une colonne, surmontée de la statue de l'empereur, avec cette inscription : *A Napoléon-le-Grand, la patrie reconnaissante.* Le sénat s'empresse de voter la même consécration; l'empereur accepte cet hommage en disant : « Que la  
« place reste désignée, et laissons aux siècles à ve-  
« nir le soin de construire le monument, s'ils rati-  
« fient la bonne opinion que vous avez de moi. » Cependant on commencera bientôt les travaux d'une colonne triomphale sur la place Vendôme; et l'empereur ne les fera pas discontinuer.

Dès l'année 1804 le *Code Civil des Français*, qu'on appellera aussi le Code Napoléon, a été fondé sur les vestiges d'une législation multiple, formée de deux cents coutumes générales; lesquelles admettaient encore des modifications résultant d'une multitude de coutumes locales; indépendamment des quarante mille lois romaines dont quelques parcelles se glissaient toujours dans notre droit. « Un homme, disait Voltaire, qui  
« court la poste en France, change de lois plus  
« souvent qu'il ne change de chevaux. » Le Code Civil, monument impérissable du règne de Napoléon, met fin à ce droit bigarré, et ramène tous

les Français au régime d'une même loi. En 1806, le *Code de Procédure Civile*, utile complément du Code Civil, est promulgué, et sera mis en usage à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1807. Dès ce moment ces deux Codes sont enseignés dans les douze écoles de droit, fondées en 1804.

Dans les premiers mois de l'année 1806, commence cette émission de rois et de princes, de façon impériale, qui doit couvrir tous les pays conquis. Le directoire sème les républiques sur le continent; Napoléon y sème à son tour des monarchies et des principautés, nées sous les ailes de sa fortune. Joseph Bonaparte, frère aîné de l'empereur, est mis en possession du royaume de Naples au mois de mars. Ferdinand IV, prince de la maison de Bourbon, et roi des Deux-Siciles, a conclu, l'année précédente, un traité de neutralité avec la France, d'après lequel les troupes impériales se sont éloignés de ses états. A peine en ont-elles été sorties que le Napolitain, violateur impudent des conventions qu'il venait de signer, a fait porter son armée à soixante mille hommes, et s'est empressé d'ouvrir ses ports aux ennemis de l'empire: vingt-cinq mille anglo-russes, admis sur les terres napolitaines, se sont embarqués à la nouvelle du triomphe d'Austerlitz. Mais Ferdinand a trahi, pour la quatrième fois, ses engagements envers la France: Napoléon ne peut décidément compter ni sur la parole jurée, ni sur la parole écrite de ce monarque, sans cesse excité par sa femme

contre le gouvernement français, quel qu'il soit. Joseph Bonaparte, aidé des généraux Gouvion St.-Cyr et Regnier, conquiert l'antique Partenope et son territoire; il fait une entrée souveraine dans sa conquête, et l'empereur déclare au sénat que la maison napolitaine a cessé de régner. Le 30 mars, et au moment où les états vénitiens sont réunis au royaume d'Italie, un décret déclare *grands duchés fiefs de l'empire* les provinces de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellane, de Conegliano, de Trévis, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo; Napoléon donnera l'investiture de ces fiefs, qui seront transmis héréditairement... La féodalité était anéantie au moment de la révolution: la voilà relevée par un prince sorti de cette même révolution. Chaque jour voit ajouter à cette pépinière de petits états qui pourront, comme au moyen âge, se coaliser un jour contre l'empire; leur distribution continue. La principauté de Neuchâtel, en Suisse, est conférée au maréchal Berthier, avec la qualification de prince. Massa Carrara, en Italie, réuni à la principauté de Lucques, forme un fief impérial, dont la princesse Elisa demeure souveraine. Parme et Plaisance sont également inféodés, au même titre: *l'archichancelier Cambacérès* aura le titre de duc de Parme; *l'architrésorier Lebrun* sera duc de Plaisance. La couronne des Deux-Siciles, conférée à Joseph Bonaparte, subit elle-même la soustraction des six fiefs

impériaux ; tandis que la principauté de Guastalla, toujours sous la condition de l'hommage, est donnée à Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc, et maintenant remariée au prince Borghèse.

Le 5 juin 1806, une nouvelle dynastie éclot d'un décret impérial : la Hollande reçoit pour souverain Louis Bonaparte, frère puîné de l'empereur, marié à Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine et sœur du vice-roi d'Italie. Le même jour, la principauté de Pontecorvo, en Italie, est conférée au maréchal Bernadotte. Le même jour encore, Charles Maurice de Talleyrand, grand chambellan de Napoléon, Maurice de Talleyrand, qui sera plus tard grand chambellan de Louis XVIII, et peut-être, si Dieu lui prête vie, grand chambellan de Louis-Philippe d'Orléans, Maurice de Talleyrand, disons-nous, est investi de la principauté de Benevent, « pour servir l'empereur, son suzerain, *en bon et loyal sujet* » : ce qui, comme chacun sait, sera religieusement accompli. Le maréchal Murat prend possession du grand-duché de Clèves et de Berg, sur la rive droite du Rhin, dont il a été élu titulaire, par décret du mois de mars. Un traité, conclu le 12 juillet, fixe les bases de la *confédération du Rhin*. Les princes allemands, signataires de cette convention, se séparent à perpétuité du pacte germanique, et s'unissent entre eux et avec l'empire français par un lien mutuel. L'empereur Na-

poléon prend le titre de *protecteur de la confédération du Rhin*. Le 20 du même mois, des plénipotentiaires russes signent, à Paris, des préliminaires de paix, auxquels le prince que Napoléon gratifia de l'impolitique présent de la liberté, ne sera point fidèle; et cette félonie ingrate d'un légitime sera trouvée de franc jeu par les biographes de MM. *Michaud*. Tandis que l'autocrate travaille à violer les articles signés en son nom, Fox meurt en Angleterre; Guillaume Pitt l'avait précédé de quelques mois au tombeau. Dans le premier de ces personnages, la Grande-Bretagne perd un citoyen honorable, un politique de bonne foi, qu'elle retrouvera difficilement parmi ses hommes d'état; le second, ministre subtil de l'école de Machiavel, a fait de nombreux élèves dans le cabinet anglais: son système cauteleux ne mourra point.

Depuis la paix que les Bourbons d'Espagne ont signée avec la république française, leur politique, docile et résignée, n'a mérité aucun blâme de la part de leur puissante voisine: elle s'est pliée à toutes ses exigences, moulée à toutes ses formes. Tout à coup un favori de couchette, nommé Godoï, qui s'est fait le maître de la politique espagnole, en même temps que l'adorateur des charmes d'une reine surannée, semble vouloir secouer le joug de la France, au moment où, dans sa judiciaire étroite, il voit Napoléon écrasé par une quatrième coalition. Ministre

du docile Charles IV, publie une proclamation, en style parabolique, dans laquelle il parle d'un danger prochain, de gloire à acquérir, d'ennemis qu'il ne nomme pas, de perfidies sur lesquelles il ne s'explique point, et finit par appeler le noble peuple des deux Castilles aux armes... Mais les Espagnols, après cette sorte de manifeste, continuant à se chauffer au soleil et à manger paisiblement leurs ciboules, l'empereur se contente de prendre note des vues hostiles de Godoï. Bientôt le dominateur du continent apprendra à l'inhabile cabinet de l'Escurial que laisser soupçonner ses intentions, et prendre ouvertement les armes, c'est tout un en politique.

Napoléon n'ignore point la coalition dont le prince de la Paix attend l'effet : il sait qu'une secrète alliance est formée entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Suède; il n'attend pas que les coalisés attaquent ses troupes stationnées en Allemagne; il quitte de nouveau Paris, et arrive à Bamberg le 6 octobre. Le 9, Frédéric Guillaume III ébranle les deux cent mille hommes de belles troupes qu'il oppose, en première ligne, à l'empereur des Français. Un transport chevaleresque anime la jeunesse prussienne; elle est échauffée par le serment que le czar Alexandre et le roi de Prusse ont prononcé, dans les souterrains de Postdam, sur le tombeau du grand Frédéric. Tout gentilhomme, bercé par sa fierté nobiliaire, tout écolier brûlant d'un patriotisme

d'université, affecte l'esprit martial des vieux Teutons. Il insulte de loin ce Napoléon, qui n'a vaincu sans doute que parce qu'il n'a pas eu en tête les héros de la Sprée. Il n'y a pas jusqu'à la belle épouse de Frédéric Guillaume qui ne veuille prendre part aux trophées de cette guerre : équipée en officier de dragons, l'illustre amazone veut que la crinière de son casque étincelant flotte aux premiers rangs de l'avant-garde... Tout ceci se passe le 9 octobre; le 14 l'armée prussienne, est presque anéantie dans la plaine de *Iena*... Et toujours les mêmes noms se groupent, sous des lauriers, avec le grand nom de Napoléon : Murat, Bernadotte, Lannes, Davoust, Sault, Ney, Augereau, Lefebvre; puis une multitude d'autres généraux, pépinière féconde de maréchaux des temps futurs... Après cette bataille, et tandis que la colonne de Rosback qui, cinquante ans, insulta l'armée française, s'achemine vers Paris, ce Blucher, qu'on doit voir un jour se conduire en soldat mal appris dans notre capitale, sous la garantie d'une escorte européenne, Blucher ne sait, en 1806, triompher que par la vitesse de sa fuite des Français qui le poursuivent. Le 12 novembre, trente-trois jours après le premier combat, la campagne est à peu près finie : presque toutes les places ont capitulé; les corps d'armée échappés aux désastres de *Iena* divergent de toutes parts ou posent les armes; la cour fuit vers *Koenisberg*; et l'empereur, conquérant de l'épée du grand Frédéric, signe dans son pa-

lais, sur son bureau, un décret qui frappe une contribution de cent cinquante millions. Le 21, l'empereur minute de sa main, dans ce même palais, le projet du fameux *système continental*, beaucoup trop calomnié par une critique superficielle, et sur lequel les Anglais pleureront amèrement, pendant que nous en plaisanterons avec notre légèreté ordinaire. Une caricature spirituelle pourra représenter un franc Breton jetant, à travers le détroit, une betterave sur nos côtes, en disant : *Va te faire sucre* ; mais lorsqu'elle se sera faite sucre en effet, la chose cessera d'être plaisante pour les monopoleurs du sucre colonial.

Au commencement de l'année 1807, les Russes, venus trop tard au secours de la Prusse pour que leur souverain puisse se prévaloir de l'accomplissement du serment héroïque de Postdam, les Russes entrent en campagne au milieu de l'hiver. Un engagement terrible a lieu, le 8 et le 9 février, dans les champs neigeux d'*Eylau*, rougis bientôt du sang de douze mille morts et de quinze à vingt mille blessés... Les deux armées célébreront une victoire conquise dans ces jours meurtriers ; l'histoire la refusera à l'une et à l'autre... Le général russe se met en retraite derrière la *Pregel* ; mais seulement le lendemain de la bataille... Augereau est le premier héros de cette action ; Lannes, Ney, Davoust et Soult, doivent être

nommés après lui. L'empereur veut pourtant décerner à Murat tous les honneurs d'un prétendu triomphe... de la faveur dans l'éloge dû aux services distingués!... Ah! c'est le plus hideux des passe droits!... Le maréchal Soult, dont la part de gloire est forte à Eylau, se montrera mécontent du déni de justice de Napoléon... Le souvenir de ce ressentiment viendra-t-il l'inspirer lorsque, ministre de la guerre, il reconstituera une armée où le privilège aura dominé quinze ans? Non, dix fois non : ce général, ainsi que ses prédécesseurs, s'en rapportera à la coterie persistante des bureaux, au *mobilier vivant* de son ministère : personnel surgissant de tous les régimes, et qui coule toutes les réorganisations dans le même moule, celui de la faveur... De cette plate faveur, qui, sous le titre, humiliant pour la couronne, *de choix du roi*, commissionnera tant de nullités au musc, de phraseurs à vide, de célébrités d'apostille, de serviteurs illustres dans les cartons, mais que personne n'aura jamais rencontrés ni sur le champ de bataille, ni dans les emplois administratifs laborieux... Fashionables militaires, qui auront mérité des grades par des courbettes, par des talens de salon, des lazzi empruntés au répertoire d'Odry, parce que les répartiteurs d'emplois, les teneurs de contrôles, seront parvenus par les mêmes moyens, aidés de l'expulsion des serviteurs éclairés et courageux... Telle sera l'extrémité fâcheuse où se laissera entraîner monsieur le ma-

réchal Soult pour ne s'être pas rappelé l'injuste passe-droit fait à sa gloire d'Eylau.

Les avantages de ce grand massacre se prononcent bientôt : les Français sont maîtres des deux rives de la Vistule; l'armée russe est repoussée jusqu'à la mer du Nord, après les combats d'Ostrolinka et de Braunsberg. Napoléon est maître de tout ce qui reste de la Pologne démembrée; le roi de Prusse, repoussé jusqu'à l'extrémité la plus septentrionale de ses états, s'est renfermé dans Memel. Durant la campagne que suspendent les rigueurs de l'hiver, le maréchal Lefebvre s'est couvert de gloire au mémorable siège de Dantzick; l'empereur lui confère le titre de duc héréditaire de Dantzick. Quelques négociations, entamées sans succès, ont prolongé le repos des troupes jusqu'au 5 juin 1807; les hostilités sont reprises, le même jour, sur la Passarge, que les Russes veulent franchir. Le maréchal Bernadotte, l'un des généraux qui, dans cette guerre, se sont acquis le plus de gloire, et surtout de gloire utile, repousse l'ennemi après un combat opiniâtre, dans lequel cet illustre capitaine est blessé. Le 10, un succès, plus laborieux encore, est obtenu à Heilsberg par les maréchaux Soult, Lannes et Murat. Les Russes, auxquels vont échapper les derniers villages du royaume de Prusse; les Russes, qui peut-être seront atteints bientôt sur leur propre territoire, font des efforts inouis de valeur et de désespoir. Le 14 juin au matin, les armées russe et fran-

caise se trouvent en présence , à quinze lieues sud-est de Kœnisberg , au lieu appelé *Friedland* ... Un beau soleil se reflète avec vivacité sur les armes de nos guerriers : *c'est le soleil de Marengo*, s'est dit-on écrié Napoléon. La bataille se présente en effet comme un glorieux anniversaire de cette journée décisive : celle de Friedland ne le sera pas moins. Les maréchaux Berthier, Lannes, Mortier, Soult, Davoust, Murat, et surtout le maréchal Ney, font des prodiges de valeur et d'habileté; les généraux Oudinot, Marchand, Latour-Maubourg, Verdier, Senarmont et Victor, secondent dignement leurs chefs. Le dernier de ces officiers mérite et obtient à Friedland le bâton de maréchal d'empire. Beningsen, général en chef de l'armée russe, forcé dans toutes ses positions, opère sa retraite en bon ordre; les Prussiens avaient fui honteusement à Iéna. Les trophées de Friedland sont tristes, même pour le vainqueur : dix-sept mille Russes restent morts ou blessés sur le champ de bataille; dix-huit mille sont prisonniers; des drapeaux et plus de soixante pièces de canon ont été enlevés à Beningsen. L'armée française a, de son côté, perdu beaucoup de monde : plusieurs généraux et un grand nombre d'officiers de tout grade, ont disparu, et ses rangs sont éclaircis de cinq à six mille soldats. Mais cette victoire porte le quartier impérial aux bords du Niémen; de l'autre côté de ce fleuve s'étendent les terres de l'autocrate.

La seconde campagne de Prusse a duré dix jours, et ses résultats seront immenses. Quelque jour, pourtant, un commis des bureaux de la guerre en supputera parcimonieusement *les heures* sur les états de service des braves qui l'auront faite.... Cette période de gloire ne formera pas une campagne : ce seront dix jours de guerre, peut-être moins des minutes, parce que, grace aux bienfaits du système décimal, des minutes de moins peuvent, dans l'allocation d'une pension, épargner quelques atômes d'argent. En secondant ainsi cette restauration, si prodigieuse de fiel envers tout ce qui se sera associé aux triomphes de l'empire, le commis économe obtiendra des croix, des gratifications, et les héritiers de notre *glorieuse révolution de juillet* continueront, à certaines variantes près, ce noble système d'évaluation rémunératrice.

Toutes les trompettes de la renommée ont proclamé le double traité de Tilsitt, dont les bases furent posées sur un radeau, image de la politique flottante des potentats. Il fut conclu, le 7 juillet, entre l'empereur de Russie et l'empereur des Français; le 9, entre le dernier et le roi de Prusse. Ce prince ne ressaisit guère que la moitié de ses états, malgré les coquetteries diplomatiques d'une belle reine, dont l'arsenal de séductions avait singulièrement changé de destination depuis le traité de Westphalie. Le czar et son allié reconstruisent à Tilsitt la confédération du Rhin; ils ap-

prouvèrent l'intronisation de Joseph Bonaparte à Naples, de Louis Bonaparte en Hollande, et celle, toute récente, de Jérôme Bonaparte en Vénétie. Ce dernier, affriandé par le rang suprême, s'était décidé à rompre son mariage avec une riche héritière américaine; ainsi que jadis Henri IV avait dit : *Paris vaut bien une messe*, Jérôme, tout autre comparaison à part, avait dit : un royaume vaut bien un divorce...

Il faut avouer ici, sans ménagemens, qu'à Tilsitt, Napoléon manqua de vraie grandeur et de saine politique. Non-seulement il eut été beau, il eut été d'une noble équité de rétablir l'héroïque Pologne, au moins telle qu'elle était avant l'ignoble partage de 1795... L'empereur, en obtenant ce grand acte de réparation, non-seulement eut récompensé un peuple généreux, qui l'avait servi dans la guerre de Prusse; mais il eut ainsi opposé une barrière plus forte à l'ambition de l'autocrate, que par la fondation du débile duché de Varsovie, confié au roi de Saxe. En lisant le traité de 1807, on pourrait croire qu'il n'existait en Europe que quatre puissances, la France, la Russie, la Prusse et l'Angleterre; l'Angleterre, parce l'empereur Alexandre acceptait la médiation entre elle et l'empereur Napoléon. Du reste, tous les autres états étaient à peine mentionnés : ils s'évanouissaient entièrement dans les stipulations des deux grandes parties contractantes. Le roi prussien, lui-même, était traité par son allié avec

une indifférence humiliante... Dans les revues, il marchait à la suite des empereurs comme un simple aide-de-camp; il n'entrait dans le conseil que sous le bon plaisir de ses deux grands frères... On a dit avec raison qu'à Tilsitt, Alexandre et Napoléon avaient paru se partager le continent.

De retour à Paris, l'empereur est accueilli par cet enthousiasme qui ne calcule presque jamais ni les moyens, ni les suites des grands évènements; il est complimenté avec une servilité plus réfléchie par les grands corps de l'état. Lacépède, président du sénat et « naturaliste distingué par son ouvrage sur les reptiles, » dit le malin Montgaillard, Lacépède s'écrie : « On ne peut louer dignement Votre Majesté; sa gloire est trop haute; il faudrait être placé à la distance de la postérité pour découvrir son immense élévation.... » Pointe d'esprit qui serait vivement claquée à la fin d'un couplet de vaudeville, mais qui fait pitié dans une période oratoire. La harangue du tribunal est son discours d'adieu : un sénatus-consulte du 19 août brise ce dernier débris de la puissance populaire, opposée aux envahissemens du despotisme. Le premier président de la cour de cassation, Murair, a complimenté l'empereur avec sagesse et dignité en disant : « Le seul éloge digne de Sa Majesté, c'est l'histoire la plus simple de son règne. » Pénétré de cette vérité, nous récapitulons une foule de faits et d'institutions qui nous ont échappé jusqu'ici.

Dès le commencement de son règne, Napoléon réorganise *l'école polytechnique*, crée les *écoles des ponts et chaussées*, établit douze *écoles de droit*, et donne à celle de Paris une organisation supérieure. En 1805, un pont s'élève comme par enchantement vis-à-vis le Jardin des Plantes ; le 1<sup>er</sup> janvier 1806, il est inauguré sous le nom de *pont d'Austerlitz*. Dans le même temps se forment les *cohorte de la garde nationale*, légions citoyennes composées d'anciens militaires, qui seront, au jour du danger, une puissante réserve, disons plus, un puissant auxiliaire de l'armée active. L'année 1808, non moins féconde que les précédentes, voit promulguer le *code de commerce* et fonder l'*université impériale* avec sa division en académies. Dans cette même année est commencé le magnifique *palais de la bourse*, édifice antique, à quelques additions modernes près. Le commerce de Paris contribuera plusieurs fois aux frais d'érection de ce beau monument ; plusieurs fois aussi les fonds qu'il aura donnés recevront d'autres destinations... Les légitimes détourneront impudemment cet argent au profit de leurs créatures, c'est-à-dire au profit des hommes qui auront mérité des grâces en déchirant, pendant un quart de siècle, le sein de la patrie. Vers cette époque, on poursuit avec activité l'achèvement du Panthéon, la restauration du Louvre, l'élevation d'une colonne triomphale sur la place Vendôme. On reconstruit, sur de nouveaux plans, l'église de *la Madeleine*, que

Napoléon, par un décret daté de Posen, en Prusse, a métamorphosée en *temple de la gloire* : les noms des guerriers illustres y seront inscrits sur des tables d'or... Mais non, cette noble, quoiqu'un peu mythologique consécration, se fondera dans les vues apostoliques de la restauration. Le plus beau monument de Paris sera de nouveau dédié à la plus pécheresse des saintes. La statuaire reproduira, sur le fronton de cet édifice, un épisode de la vie de cette bienheureuse; ce ne sera pas néanmoins le plus pittoresque : la scène où Madeleine offre son corps au pontonnier. Toutes les parties de la capitale changent de face et s'embellissent, ici par des fontaines, là par des bâtisses somptueuses, ailleurs par des places ou des rues nouvellement ouvertes. Une longue suite d'édifices s'aligne le long des Tuileries, sur le terrain de l'ancien couvent des Feuillans, et sur l'emplacement où s'agita l'orageuse Convention : c'est la *rue de Rivoli*. La *rue Castiglione* est percée au milieu de celle précédemment nommée, et vis-à-vis la place Vendôme. De la grille du jardin royal on apercevra la colonne triomphale; et bientôt l'élégante *rue de la Paix* continuera une double ligne de beaux bâtimens, commençant aux Tuileries et finissant au boulevard de la Madeleine. Le corps municipal de Paris, charmé des embellissemens que Napoléon presse dans les murs de cette capitale, lui offre, en octobre 1808, des couronnes d'or, pour être jointes aux aigles de l'armée.

A ces institutions d'une administration bienfaisante et active, il faut, par malheur, opposer des dispositions qui ternissent l'éclat de cet apogée de gloire du souverain qu'on voit, tout à la fois, triompher de ses ennemis, donner des codes à la France, et couvrir Paris de monumens. Remontons de quelques mois ce règne brillant... Le 27 septembre 1807, un sceau de fer est apposé sur la presse, déjà garrottée : aucun libraire ne pourra vendre un ouvrage, quel qu'en soit le sujet, avant de l'avoir soumis à la censure d'une commission; l'ancien général-préfet Pommereuil acquerra, comme président de cette commission, une déplorable célébrité... Plusieurs de nos littérateurs distingués, que nous ne voulons pas flétrir en les nommant, s'associeront à cette torture de la pensée. D'après un sénatus-consulte rendu le 12 octobre de la même année, l'inamovibilité des juges ne sera consacrée qu'après cinq années de fonctions, et si à l'expiration de cette période, l'empereur reconnaît qu'ils *méritent* d'être maintenus : en d'autres termes, s'ils ont su plier la justice aux exigences de la politique impériale. Le personnel actuel de la magistrature sera livré à l'examen d'une commission épuratoire : Napoléon le révoquera ou le maintiendra. Rien de plus despotiquement arbitraire que cette mesure : elle achève de détruire la plus respectable indépendance, celle de l'ordre judiciaire, dernière sauve-garde des libertés publiques.

Nous signalerons avec rapidité un traité conclu le 27 octobre 1807, à Fontainebleau, entre la France et l'Espagne. Napoléon, profitant avec habileté des terreurs qu'il inspire maintenant à Godoï, prince de la Paix, souverain de l'Espagne, plus que l'incapable Charles IV; Napoléon, disons-nous, enlace ce ministre dans une négociation fallacieuse, par laquelle l'empereur s'engage à conquérir le Portugal pour en donner une partie au roi d'Etrurie, qui cède à Napoléon l'état de Florence. Une autre partie de ce même Portugal est promise au prince Godoï. Enfin le subtil négociateur s'oblige, sans doute avec la même franchise, à reconnaître le monarque castillan empereur des deux Amériques. Ainsi Napoléon, paraissant agir en vertu d'un traité, réunit Florence à son empire, à titre de grand fief, donné à sa sœur Elisa, puis il fait passer les Pyrénées à un corps de vingt-cinq mille hommes, qui, sous les ordres du général Junot, marche en ce moment sur Lisbonne pour l'occuper, et soustraire ainsi le Portugal à la domination anglaise. Une fois que les Français auront le pied dans la péninsule ibérique, nous verrons la politique de l'empereur changer le thème de Fontainebleau: déjà même ses vues secrètes sont en partie révélées par la réunion à Bayonne d'un second corps français de quarante mille hommes, destiné, en apparence, à soutenir le premier, en cas de débarquement d'une armée anglaise en Portugal.

Du reste, la mésintelligence qui survient au mois d'octobre entre Charles IV et le prince des Asturies, précipite le dénouement de cette comédie diplomatique.

A la fin de l'année 1807, on discute au conseil-d'état sur la reproduction d'un nouveau vestige de féodalité : l'empereur médite l'établissement des *majorats*, pour assurer l'hérédité nobiliaire par la plus immorale violation, l'inégalité du partage des successions... Les membres de la nouvelle noblesse, même ceux qui ont payé de leur sang les titres que l'empereur leur a conférés, n'en seront pas moins méprisés par les nobles de vieille roche. Ceux-ci rampent aux pieds de Napoléon, en tendant la main à ses aumônes; ils se chamarrant de ses livrées de chambellan et de préfet du palais, en attendant l'occasion de le trahir; mais retournés dans leur faubourg Saint-Germain, ils s'égaient aux dépens de la cour impériale, qui donne du pain à la plupart d'entre eux. Chaque soir, à l'hôtel de Luynes, se réunissent les vétérans du grand lever de Louis XV; les douairières jadis favorisées du tabouret, les marquises ayant obtenu les honneurs secrets des petits appartemens. Il faut entendre, dans ce refuge des vertugadins et des ailes de pigeon, honnir les illustrations de *Buonaparte*, de ce *coupe-jarret* que les discoureurs malveillans salueront, demain matin, *du titre de Majesté impériale et royale*.... Pas un de ses grands digni-